

Rapport public Parcoursup session 2022

Lycée Schuman Perret - BTS - Production - Contrôle industriel et régulation automatique (9581)

Les données de la procédure

Les données de la procédure correspondent aux données de la phase principale, calculées au 17 juillet 2022.

| Formation d'affectation | Jury | Groupe | Nombre de places proposées | Nombre de voeux confirmés | Nombre de propositions d'admission en procédure principale | Rang du dernier admis en procédure principale | Taux minimum boursier | Taux bac pro |
|--|-----------------|--|----------------------------|---------------------------|--|---|-----------------------|--------------|
| Lycée Schuman Perret - BTS - Production - Contrôle industriel et régulation automatique (9581) | Jury par défaut | Bacheliers professionnels toutes séries | 6 | 38 | 24 | 32 | 20 | 40 |
| | Jury par défaut | Bacheliers technologiques toutes séries | 7 | 77 | 28 | 41 | 20 | 40 |
| | Jury par défaut | Tous les candidats sauf les Bac technologiques et Bac professionnels | 2 | 75 | 7 | 8 | 20 | 40 |

Le rappel des caractéristiques de la formation

Attendus nationaux

S'intéresser aux applications industrielles de la chimie et de la physique

Disposer de compétences permettant une approche concrète et expérimentale de la chimie et de la physique

Disposer de compétences pour travailler en équipe dans le cadre d'une démarche de projet

Disposer de capacités d'organisation et d'autonomie

Disposer de compétences pour s'adapter à un environnement industriel ou de laboratoire, pour comprendre et respecter les règles de son fonctionnement.

Disposer de compétences en matière de communication écrite et orale, y compris en anglais.

Attendus locaux

Acquérir les compétences nécessaires pour résoudre les dysfonctionnements liés à l'automatisation des équipements et des procédés industriels de transformation de la matière. Ces productions continues ne doivent pas s'arrêter. Le technicien CIRA doit donc devenir autonome dans les domaines de l'instrumentation, de l'automatique, de la maintenance et dans l'utilisation des outils numériques ainsi que leurs logiciels

Conditions d'inscription

Les candidats, titulaires ou en préparation d'un baccalauréat français ou d'un titre admis en équivalence, sont autorisés à s'inscrire.

Contenu et organisation des enseignements pour la formation

La plus grande partie de l'horaire est assurée en travaux dirigés et travaux pratiques ce qui permet d'approfondir les enseignements dispensés en cours.

Pour plus de précisions :

<http://schuman-lyc.spip.ac-rouen.fr/spip.php?article25>

RAPPORT de la CEV 2020

<http://schuman-lyc.spip.ac-rouen.fr/spip.php?article824>

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

Les vœux formulés par les candidats ont été examinés conformément aux critères généraux d'examen des vœux définis sur la plate-forme ParcoursSup et des critères annoncés aux candidats, à savoir : Les éléments de la fiche avenir Les résultats scolaires de première et de terminale La cohérence entre la formation d'origine et le BTS demandé

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Un traitement algorithmique permettant essentiellement, à partir des données quantitatives et qualitatives figurant dans les dossiers, de calculer les moyennes des notes récupérées ou attribuées aux candidats, a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux afin de l'aider dans ses travaux, et non se substituer à elle.

Ce traitement automatisé, dont le paramétrage a été effectué par la commission d'examen des vœux en fonction des critères que ses membres ont définis, a été utilisé pour effectuer une première analyse des candidatures et un pré-classement de ces dernières.

La commission d'examen des vœux s'est en partie fondée sur ces éléments pour apprécier les mérites des candidatures.

Enseignements de la session et conseils aux candidats

Enseignements de la session et conseils aux candidats

Les éléments de la fiche avenir : critère complémentaire Note attribuée automatiquement suivant les éléments d'appréciation saisie par le professeur principal (méthode de travail, autonomie, engagement citoyen, capacité à s'investir) ainsi que l'avis saisie par le chef d'établissement (avis sur la capacité à réussir). Note calculée sur 20 en fonction des modalités saisies par l'établissement d'origine (très satisfaisantes, satisfaisantes, assez satisfaisantes, peu démontrées). Les résultats scolaires de première et de terminale : critère important Note attribuée automatiquement suivant les résultats de 1ère et de terminale dans le domaine des mathématiques, sciences physiques, français et anglais. Prise en compte des notes obtenues au bac ou aux épreuves anticipées de français ou de BEP. Note calculée sur 20 en fonction des coefficients attribués. Ces coefficients sont variables en fonction de la série du candidat et des matières enseignées. La cohérence entre la formation d'origine et le BTS demandé : critère très important Note attribuée par la commission d'évaluation en décomposant le critère en deux évaluations qualitatives : Analyse du parcours du candidat Note attribuée sur 20 en tenant compte des appréciations des professeurs sur les bulletins de première et de terminale, des appréciations de la vie scolaire (absence, attitude) ainsi que de l'avis du conseil de classe. Motivation à poursuivre Note attribuée sur 20 en prenant compte de la motivation du candidat à travers la fiche de projet de formation et les documents fournis. NOTA : Certaines notes globales ont été modifiées afin de respecter les règles de gestion d'interclassement des candidatures du groupe bachelier professionnel, à savoir : Les bacheliers ayant bénéficié d'un avis favorable dans le cadre d'une classe passerelle : Ces candidatures seront classées à un rang qui permet l'admission du candidat dans la capacité d'accueil fixée pour le groupe « bacheliers professionnels » Les bacheliers ayant un avis favorable dans le cadre de l'expérimentation : ces candidatures seront examinées par la CEV du BTS et classées au regard des critères fixés par le recteur. Elles ne pourront pas être moins bien classées que les candidatures relevant de l'expérimentation et n'ayant pas obtenu d'avis favorable. Les bacheliers n'ayant pas bénéficié d'un avis favorable à l'issue d'une classe passerelle et ceux n'ayant pas bénéficié d'un avis favorable dans le cadre de l'expérimentation : ces candidatures seront examinées par la CEV du BTS et classées ou non au regard des attendus de la formation (critères d'examen des dossiers). Elles ne pourront pas être mieux classées que les candidatures avec avis favorable. Les bacheliers sans avis car hors du périmètre de l'expérimentation (apprentis, élèves hors région académique, inscrits au CNED, candidats libres) : ces candidatures seront examinées par la CEV du BTS et classées ou non au regard des attendus de la formation et des critères d'examens des dossiers. Ces candidatures pourront être interclassées à tout niveau du classement au regard des critères pris en compte.

Tableau Synoptique

| Champs d'évaluation | Rappel des critères généraux | Critères retenus par la commission d'examen des vœux | Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères | Degré d'importance des critères |
|---|---|---|---|---------------------------------|
| Résultat académique | Bulletins scolaires de première et terminale | Les résultats scolaires et les appréciations des professeurs sur les bulletins de 1 ^{ère} et de terminale dans le domaine des sciences | Appréciations. Notes | Essentiel |
| | Fiche avenir | Appréciations des professeurs. Appréciation générale du professeur principal. Appréciation générale du chef d'établissement | Appréciations des professeurs. Appréciation générale du professeur principal. Appréciation générale du chef d'établissement | Important |
| | Résultats des épreuves anticipées au baccalauréat. | Résultats aux examens. | Résultats aux examens. Notes | Complémentaire |
| | Résultats du baccalauréat/DAEU/brevet français | Résultats aux examens. | Résultats aux examens. Notes | Complémentaire |
| Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire | Disposer de compétences pour travailler en équipe dans le cadre d'une démarche de projet. Disposer de capacités d'organisation et d'autonomie | Compétence dans le domaine professionnel et technologique | Appréciations des professeurs dans les champs technologiques et professionnels | Important |
| Savoir-être | Investissement, assiduité, attitude | Appréciations | Appréciations de la vie scolaire | Essentiel |
| Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet | Projet de formation | Projet du candidat | Motivations du candidat. Cohérence du projet | Essentiel |

| | | | | |
|---|--|--|--|----------------|
| Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires | Pratiquer d'une activité et/ou s'intéresser aux technologies mécaniques et électriques | Pratiquer d'une activité et/ou s'intéresser aux technologies mécaniques et électriques | Centre d'intérêt lié aux disciplines partie opérative et partie commande | Complémentaire |
|---|--|--|--|----------------|

Signature :

Jean-Denis PEYRET,
Proviseur de l'établissement Lycée Schuman Perret